NATIONS UNIES



Distr. GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/NGO/97 11 février 2000

Original: FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME Cinquante-sixième session Point 17 b) de l'ordre du jour provisoire

PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME : DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Exposé écrit* présenté par l'Organisation mondiale contre la torture, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[14 janvier 2000]

GE.00-11005 (F)

^{*} Exposé écrit publié tel quel, sans avoir été revu par les services d'édition.